10/05/2021 Le Monde

A la recherche de la compétitivité perdue



Des salariés de la Fonderie de Bretagne, propriété de Renault, protestent contre la mise en vente du site, à Caudan (Morbihan), le 30 avril. VALENTINO BELLONI/ HANS LUCAS VIA AFP

0

Béatrice Madeline

En 2020, la part de marché des produits français de la zone euro a fondu à 13,5 % des ventes totales, contre 18 % en 2000. Une dégradation due notamment aux charges fiscales et sociales, au manque de compétences disponibles et à l'insuffisante attractivité des territoires

DOSSIER

ue pèse la France industrielle sur l'échiquier mondial ? De moins en moins, si l'on en juge par les derniers indicateurs de compétitivité. Et, pour une fois, pas besoin d'incriminer les Chinois. En 2020, sur le seul marché européen, la part des produits français a reculé d'un point. Ils ne représentent plus que 13,5 % des ventes totales de la zone euro, contre 18 % en 2000. C'est toute l'histoire de la désindustrialisation qui défile derrière ces chiffres, symbolisée par la disparition des grandes usines automobiles et de leurs centaines de milliers d'emplois. On avait pourtant cru à une amélioration entre 2017 et 2019. Mais, soudain, c'est la rechute.

Cette « dégradation marquée », selon l'institut COE-Rexecode qui a publié ces chiffres en mars 2021, est bien sûr imputable au recul des échanges internationaux lié à la crise sanitaire. Celle-ci a durement affecté certains secteurs traditionnellement exportateurs, comme l'aéronautique. Mais cela n'explique pas tout... « Ce qui est préoccupant, c'est que l'on assiste à une chute générale des parts de marché à l'export pour chaque catégorie de produits, ce qui n'est pas le cas dans les pays voisins, précise Emmanuel Jessua, directeur des études chez COE-Rexecode et auteur de la note. Les mauvaises performances françaises ne s'expliquent donc pas par un effet de spécialisation. »

La France avait sensiblement regagné du terrain ces dernières années grâce notamment aux mesures prises depuis 2012 par les différents gouvernements. Très contesté sur le plan politique, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), porté par François Hollande, a joué un rôle dans cette amélioration relative, en allégeant le coût du travail. De son côté, la baisse de l'impôt sur les sociétés, qui a rejoint le niveau de celui en vigueur en Allemagne (28 %), a également eu un effet positif, tout comme la nouvelle convergence des politiques économiques menées des deux côtés du Rhin.

10/05/2021 Le Monde

Comment sortir, dans ces conditions, du trou d'air de 2020 ? Certes, sur le volet fiscal, l'effort se poursuit. « La baisse des impôts de production de 10 milliards d'euros, contenue dans le plan de relance de fin 2020, représente un gros effort budgétaire, reconnaît Emmanuel Jessua. Mais on partait de très haut. Les impôts de production qui représentaient 3,2 % du PIB sont tombés à 2,8 %. Nous restons encore très audessus de la moyenne de la zone euro, qui est de 1,6 % tandis que l'Allemagne est à 0,4 %. »

Abaissement des coûts du travail

La faille est peut-être dans le diagnostic et les mesures prises depuis 2012, qui ont porté principalement sur l'abaissement des coûts du travail ou de la fiscalité, deux handicaps régulièrement mis en avant par les entreprises et corollaires d'une politique qui, pendant des décennies, aurait favorisé le pouvoir d'achat, choisissant de faire financer une bonne part de son modèle social par les entreprises plutôt que par les consommateurs. En réalité, « il n'y a pas d'outil magique, rappelle Xavier Ragot, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Pour améliorer la compétitivité, il faut travailler sur tout l'environnement de l'entreprise : la formation, mais aussi l'attractivité du territoire, la stabilité administrative, la politique industrielle... C'est presque une philosophie économique en soi, qui ne doit pas se concentrer sur la seule question fiscale ».

« Avant même de rendre la fiscalité plus intelligente, la première chose à faire est d'augmenter les compétences! », s'exclame, pour sa part, Patrick Artus, chef économiste de la banque Natixis. En effet, à l'heure où l'automatisation est la clé des gains de productivité et permet d'augmenter les exportations, comme le rappelle l'économiste Philippe Aghion dans un article publié en janvier 2020, la France manque cruellement de main-d'œuvre qualifiée et d'ingénieurs. « Je ne connais pas un chef d'entreprise qui me dise : mon problème, c'est le coût du travail, poursuit Patrick Artus. En revanche, ils disent tous qu'ils ne parviennent pas à recruter parce qu'ils ne trouvent pas les compétences dont ils ont besoin. »

« Le couple coût-compétences »

Plus inquiétant encore, cette difficulté ne relève pas seulement d'un dimensionnement insuffisant de l'appareil de formation, mais s'enracine dès l'école. En décembre 2020, une étude internationale – le classement Timss – plaçait la France à l'avant-dernier rang, avant le Chili, pour le niveau en mathématiques et en sciences des élèves de CM2 et de 4^e. « Ce qui compte, en matière de compétitivité, explique M. Artus, c'est le couple coût-compétences. Or, il s'avère qu'on a les coûts salariaux de l'Allemagne et les compétences de l'Italie ou de l'Espagne. »

La question de la formation est d'autant plus au cœur du problème qu'elle a un impact direct sur un autre domaine : l'innovation, la recherche et le développement, et les brevets, clés de la compétitivité hors prix et de la montée en gamme. En la matière, la France « doit encore changer d'échelle », explique Xavier Ragot, qui rappelle l'effort des entreprises électroniques coréennes, dont certaines ont dépensé, en recherche, près de 100 milliards d'euros sur dix ans, soit le montant du plan de relance français.

L'innovation est en outre bridée, selon les travaux de France Stratégie, par un cadre réglementaire qui « méconnaît les besoins des entreprises » et dresse des « obstacles entre le monde de la recherche et celui de l'industrie ». « Nous avons des grosses entreprises très fortes, des PME assez faibles et pas grandchose entre les deux », souligne Denis Payre, entrepreneur et fin connaisseur de l'industrie. Le nombre d'entreprises industrielles de taille intermédiaire a accusé une baisse de 40 % en France entre 2000 et 2016, alors qu'il progressait de 2 % en Allemagne. Aujourd'hui, on ne compte plus qu'environ 200 entreprises industrielles de plus de 5 000 salariés dans l'Hexagone.

Rebâtir un tissu plus dense est d'autant plus urgent que les grands groupes français ont largement désinvesti le territoire. « Les multinationales françaises sont les championnes européennes de la délocalisation, déplore Pierre-André Buigues, professeur à Toulouse Business School, ancien conseiller économique de la Commission européenne. Ces entreprises réalisent la majeure partie de leur activité et de leurs profits hors de France. Ce choix stratégique de développer les investissements directs à l'étranger plutôt que d'investir sur le sol national et d'exporter explique pour une large part le déficit commercial de la France. »

Ce phénomène trouve d'ailleurs son origine, en grande partie, dans la faiblesse de la compétitivité en France, et l'accélère en même temps. Un cercle vicieux. « Face à la dérive des coûts et à la baisse des marges, nos entreprises industrielles n'avaient pas beaucoup d'autres choix pour rester concurrentielles, ce qui est la condition de leur survie, que de déplacer leurs sites vers des pays où les coûts de production sont plus faibles, explique l'économiste de France Stratégie Vincent Aussilloux. Pour 100 emplois en France, nos groupes industriels ont 62 emplois à l'étranger, alors qu'en Allemagne c'est 38. D'ailleurs beaucoup d'entreprises, qui n'ont pas eu la possibilité ou la capacité de faire ce choix, ont disparu ou ont été rachetées et vidées de leur substance. »

10/05/2021 Le Monde

Le tissu productif a cruellement besoin aujourd'hui d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) suffisamment fortes pour créer un effet d'entraînement dans les territoires et générer les économies d'échelle indispensables à l'abaissement des coûts et donc à l'accroissement de leur compétitivité. « Faire croître les ETI serait une stratégie efficace, abonde Philippe Martin, président du Conseil d'analyse économique, car ces entreprises sont plus innovantes que les grands groupes, qui vont plutôt gérer les risques. » Quand aux start-up ou aux PME innovantes, elles sont le plus souvent rachetées soit par des multinationales, soit par des entreprises étrangères.

« Concurrence internationale »

Depuis 2017, rappelle Pierre-André Buigues, « quelque 500 entreprises de la French Tech ont été rachetées par des géants de la Silicon Valley ». Favoriser le capital-risque, qui a permis à l'économie américaine de renouveler son tissu productif, serait ainsi un levier en faveur de la compétitivité. Parmi les premières entreprises américaines, plusieurs sont nées et ont grandi grâce au capital-risque dans les quarante dernières années, rappelle France Stratégie. A cet égard, orienter, grâce à un dispositif adapté, l'épargne accumulée pendant la crise due au Covid-19 vers le capital-risque et la croissance des entreprises peut être une opportunité.

Enfin, la compétitivité, rappelle Xavier Ragot, est avant tout un « problème de concurrence internationale, qui doit être pensé comme tel ». Dans cette perspective, la priorité serait d'opérer des ajustements dans la zone euro pour mieux harmoniser les conditions de production. On en est loin. La proposition française de coordonner les smic européens, formulée par l'économiste Olivier Blanchard, professeur au Massachusetts Institute of Technology, s'inscrit dans cette perspective. Les lignes bougent un peu : une directive européenne imposant des salaires minimaux dans les pays européens était à l'ordre du jour du sommet social qui s'est tenu, à Porto, les 7 et 8 mai 2021.

Y a-t-il malgré tout des raisons d'espérer ? Quelques signaux plaident favorablement. La France est parvenue à rester compétitive dans certaines filières bien spécifiques, grâce à une stratégie réussie de montée en gamme. C'est le cas dans l'aéronautique, avec Airbus, qui est devenu le leader mondial, entraînant tout un écosystème. On peut également citer, au crédit des réussites françaises, l'industrie du luxe, qui est parvenue à s'imposer grâce à un virage vers le très haut de gamme pris très tôt, et qui a su capitaliser sur sa réputation.

La France dispose aujourd'hui d'atouts dans la pharmacie, les biotechnologies, la chimie verte... Le virage vers une économie circulaire est porteur, tout comme la volonté politique de bâtir des filières autour de l'hydrogène ou des batteries électriques.

La France peut aussi se faire une place sur les marchés mondiaux dans le développement de nouvelles technologies comme l'ordinateur quantique, l'intelligence artificielle, la cybersécurité ou l'industrie connectée. Mais tout cela demande des conditions : une main-d'œuvre formée et qualifiée, des territoires attractifs et adaptés à la construction de nouveaux écosystèmes, notamment. Autrement dit, comme le souligne Xavier Ragot, « il faut un Etat stratège ». A savoir un Etat capable de coordonner les différents acteurs, de fixer les règles du jeu, en matière de certifications et de labels, de favoriser les liens entre recherche et production... La crise née du Covid-19 aura peut-être eu une vertu, celle de mettre en lumière cette urgence à rebâtir une politique industrielle moderne.